



Affectation du sol

RA Résidentielle faible densité	— Réseau routier supérieur
RB Résidentielle moyenne et forte densité	Point de captage
M Multifonctionnelle	Usine de traitement des eaux
P Communautaire	 Périmètre immédiat de protection
II Industrielle légère	 Périmètre additionnel de protection
Av Viable	
F Forestière	
Zad Zone d'aménagement différé	

1:3 500
0 50 100 Mètres

Ce plan fait partie intégrante du règlement no 2009-01.
Adopté le 02 février 2009 et entré en vigueur le 17 février 2009.

Certifié conforme le _____
Madame Yvette Boulay
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Modifié le	Amendement	
16/08/2012	2012-02	
26/05/2016	2016-02	Monsieur Harold Chassé Maire
		Madame Yvette Boulay Directrice générale et secrétaire-trésorière